



*PHILIPPE
CANDELORO*

PROGRAMME DE MANDATURE 2026 / 2030

DU LOISIR À L'EXCELLENCE - ENSEMBLE, CAP SUR 2030 !

PHILIPPE CANDELORO
ET LE PROJET «NOUVELLE ÈRE»
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA FFSG

Introduction — Les 7 priorités du mandat

Tableau de synthèse des priorités	4 - 5
Priorité 1 : Infrastructures : sécuriser, moderniser, développer	6 - 7
Priorité 2 : Légitimité et protection de l'enseignement	8 - 9
Priorité 3 : Accompagner l'autonomie des disciplines	10 - 11
Priorité 4 : Visibilité médiatique et parasport	12 - 13
Priorité 5 : Engager la réflexion sur des potentielles filières professionnelles	14 - 15
Priorité 6 : Réévaluer nos ambitions pour le haut niveau	16 - 17
Priorité 7 : Rendre la formation des entraîneurs accessible	18 - 19

Ma profession de foi

Pourquoi ce projet ? Pourquoi maintenant ?	22 - 23
--	---------



INTRODUCTION

Les 7 priorités de mon mandat

Chères présidentes, chers présidents de clubs, chères licenciées, chers licenciés, chers bénévoles,

Avant d'entrer dans le détail de mon programme et du projet « Nouvelle ère », je veux vous donner ma vision et notre cap. Pas un discours. Pas des promesses faussement séduisantes. Un engagement clair, structuré avec des priorités concrètes, avec les actions qui prendront effet rapidement et les résultats que nous nous engageons à atteindre le plus rapidement possible.

**Je veux être un président honnête sur les comptes à rendre.
Ce tableau de bord sera ma feuille de route autant que la vôtre.**

PRIORITÉ	ACTIONS PHARES
1. Infrastructures	Éditer un plan de rénovation des patinoires existantes + 5 patinoires neuves + projets de rénovation de préservation d'équipements en sursis + 1 halle de curling
2. Légitimité et protection de l'enseignement (entraîneurs)	Contrat d'engagement de compétition — Cellule de soutien juridique et psychologique — Cellule Sentinelle renforcée
3. Accompagnement de l'autonomie des disciplines qui le souhaitent	État des lieux dès septembre 2026 — 1 DTN dédié par discipline olympique (à négocier avec le ministère)
4. Visibilité médiatique et parasport	FFSG TV renforcée — Naming du Grand Prix de France — Stratégie réseaux sociaux — Plan parasport adossé aux JOP 2030
5. Filière professionnelle	Engager une réflexion autour de la création d'un CFA — Campus des métiers des sports de glace — objectif : développer des statuts professionnels de nos sports
6. Haut niveau	Réviser le programme de la haute performance par discipline — Critères d'exigence aux standards internationaux — Augmentation du nombre d'athlètes potentiellement SHN
7. Formation des entraîneurs	Optimisation de la formation des entraîneurs — Offre hybride présentiel/distanciel — Réduire le coût d'accès et augmenter significativement le nombre de prétendants



01

SÉCURISER, MODERNISER ET DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

Soyons francs, honnêtes et directs : sans patinoire ni piste de bobsleigh, il n'y a pas de sport de glace. C'est aussi simple que ça.



Depuis 2022, trop de clubs vivent sous la menace d'une fermeture d'équipement, d'une rénovation repoussée ou de créneaux de glace rognés chaque année. La médiatisation de nos équipements, souvent catalogués comme trop « énergivores », doit changer de regard du côté des décideurs territoriaux. Également, de nombreux territoires n'ont encore tout simplement pas accès à nos disciplines. Il est donc encore temps de faire évoluer cette situation.

Mon engagement, avec ce projet « Nouvelle ère » et avec une volonté rapide c'est : propulser, innover, construire, rénover, transformer l'image des sports de glace et celle de nos infrastructures.

Engagé depuis plusieurs années comme consultant à l'élaboration de nouveaux projets de patinoires (Marseille - Meudon - Asnières - Dreux - Colombes), je connais déjà beaucoup de dossiers restés en attente à cause des élections municipales de 2026. Il n'y a plus qu'à relancer ces projets auprès des collectivités afin de les remettre à l'ordre du jour des mandats des collectivités concernées.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « nouvelle ère » :

- Lancer un plan de construction de 10 nouvelles patinoires et d'une halle de curling d'ici 2034, en partenariat avec les collectivités locales.
- Accompagner activement la réouverture de la patinoire de Colombes, et peut-être Boulogne, Saint Ouen, Bourgueil et Joué-Les-Tours.
- Permettre à notre Fédération de disposer d'un lieu en adéquation avec l'univers des sports de glace à l'image de la fédération française de hockey sur glace. Ce sera également une opportunité de créer un centre international pour nos disciplines et pour nos sportifs en particulier.
- Créer un poste dédié à 100 % au développement et à la préservation des infrastructures, en charge de la transition énergétique sur l'ensemble des territoires.
- Structurer un référentiel technique ayant pour objectif de normer l'intégration de toutes nos disciplines au sein des patinoires à venir.
- Lancer une stratégie fédérale d'écoresponsabilité pour réduire la facture énergétique de nos patinoires.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Nouvelles patinoires livrées	5 à 10 patinoires	2034	Collectivités + ANS
Halle de curling livrée	1 halle	2030	Ministère + régions
Patinoires en phase de transition énergétique	Identifier les patinoires en danger	2027-2028	CEE + subventions État
Cahier national de préconisations pour les nouvelles patinoires	Adopté et diffusé aux collectivités	2026-2027	Budget fédéral

Financement : 0 à 70 % des constructions sont financés par les collectivités et l'État (ANS / CNDS). Le solde est mobilisé via des partenariats privés et des fonds européens.



02

REDONNER LÉGITIMITÉ ET PROTECTION À L'ENSEIGNEMENT — SOUTENIR LE MÉTIER D'ENTRAÎNEUR

Il faut le rappeler précisément : un entraîneur qui ne sent pas serein d'entraîner, c'est un enseignement instable, donc un club et une Fédération en danger. Sans entraîneurs, pas de formation, pas de progression et par conséquent pas de performance.

Aujourd'hui, certains de nos entraîneurs exercent dans une insécurité permanente — juridique, relationnelle, psychologique. Ils affrontent seuls et/ou accompagnés de leurs dirigeants des situations qui devraient être portées collectivement. C'est une angoisse permanente pour celles et ceux qui font vivre nos disciplines au quotidien, week-end compris. Cela ne peut plus continuer ainsi.

L'entraîneur est le pivot de tout. Sans lui, pas de détection, pas de progression, pas de haut niveau. Tout en restant en adéquation avec son employeur, je veux lui redonner la légitimité et la protection qu'il mérite.

Cela suppose de tracer une ligne claire entre exigence pédagogique et maltraitance. La libération de la parole de ces dernières années a été nécessaire et juste : elle a fait évoluer la culture de notre milieu, et nous nous engagerons sans réserve à protéger en premiers les pratiquants. Mais nous devons, en parallèle, protéger les encadrants contre l'usage abusif de procédures qui peuvent les briser injustement. La santé mentale concerne autant les pratiquants que les entraîneurs et les dirigeants.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « nouvelle ère » :

- Le sport de haut niveau exige rigueur, engagement et capacité à endurer des efforts constants. Un contrat formalisera ce que chacun apporte au projet sportif et le cadre dans lequel s'exerce l'autorité de l'entraîneur. Les méthodes d'entraînement ont évolué, et continueront d'évoluer, dans le respect de l'intégrité physique et mentale de chacun.
- Ce contrat d'engagement de compétition passé entre l'athlète, son entraîneur, le ou la président(e) de club, la Fédération et la famille définira clairement et sans ambiguïté les droits et devoirs de chacun sur ce que recouvre l'autorité pédagogique et la graduation d'exigence d'une carrière dans le haut niveau.
- Mettre en place un référentiel fédéral de la compétition avec des règles lisibles et des sanctions encadrées, rapides et fermes.
- Créer une cellule de soutien dédiée aux entraîneurs et dirigeants de clubs — appui juridique et psychologique, mise à disposition d'un avocat spécialisé si la situation l'exige. Cette cellule interviendra en complément des dispositifs officiels et dans le strict respect des procédures fédérales et légales vis à vis des affaires pénales dont la FFSG n'a pas vocation ni à gérer et ni à se substituer.
- Renforcer, élargir et pérenniser la cellule Sentinelle pour la protection de la santé mentale de nos athlètes et de l'ensemble de notre environnement.
- Reprendre, traiter et finaliser sous délais courts les dossiers disciplinaires en cours et toujours non résolus.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Contrats d'engagement déployés par niveau d'exigence	100 % des clubs en compétition	2026	Budget fédéral
Référentiel sportif adopté et diffusé	Tous les clubs	2026-2027	Budget fédéral
Cellule de soutien opérationnelle	Dès l'année 1	2026	Cotisations + ANS
Réduction des litiges non résolus	-50%	2027	Inclus dans la cellule



03

ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DES DISCIPLINES QUI LE SOUHAITENT

Le short-track, le bobsleigh-luge-skeleton et le curling expriment depuis plusieurs années un souhait légitime : disposer de davantage d'autonomie pour se structurer, se développer et performer selon leurs propres réalités.

Patinage artistique, hockey, curling, short-track, ballet sur glace, patinage synchronisé, sports extrêmes... Chaque discipline à sa culture, son public, ses contraintes et son rythme. Les traiter de la même façon revient à les desservir toutes.

Avec le projet « nouvelle ère », je veux que chaque discipline puisse se structurer selon ce qu'elle est, et non plus selon un modèle unique hérité du passé et de l'exigence ministérielle d'un agrément unique pour 7 disciplines olympiques et 12 disciplines en gestion. Rester en l'état n'est plus envisageable. Il faudra conserver un cadre commun fort, tout en laissant à chacune la liberté de décider de sa propre trajectoire de développement.

Pour toutes ces disciplines, le constat est le même : la Fédération est aujourd'hui sous-dotée en moyens humains et financiers. En conséquences l'atteinte des podiums que les disciplines méritent reste très difficile, sans parler des difficultés de gestion administrative et sportive. Ce constat n'est pas seulement le mien mais celui qui remonte à chaque assemblée électorale des disciplines concernées.

LE POINT DE DÉPART DE NOTRE RÉFLEXION : le rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports de 2014 recommandait déjà que le short-track, le BLS et le curling disposent d'une autonomie au sein du mouvement sportif français. J'ai souvent tenté de faire admettre cette réalité, mais 12 ans plus tard, il serait peut-être temps de passer aux actes en s'appuyant sur ce travail existant et en reprenant le dialogue avec le Ministère des Sports pour construire la Fédération de demain.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « Nouvelle ère » :

- Organiser dès septembre 2026 un état des lieux des disciplines, à travers une consultation large, sur le terrain, qui associera tous les acteurs désireux d'y contribuer.
- Nommer un DTN et/ou des spécialistes dédiés par discipline olympique, avec des objectifs de performance clairs, mesurables et réévalués chaque année.
- Créer une commission d'experts pluridisciplinaires pour évaluer précisément les stratégies sportives à mettre en place en fonction des évolutions et besoins de chaque discipline.
- Engager une révision ciblée des statuts fédéraux pour inscrire structurellement les possibilités d'autonomie de certaines disciplines, une fois les évolutions décidées et actées avec l'ensemble des acteurs concernées par ces changements.
- Reprendre le dialogue avec le Ministère des Sports en s'appuyant sur les conclusions du rapport IGJS de 2014, afin d'imaginer dès maintenant la Fédération de demain.
- Étudier la possibilité de doubler à minima les attributions financières des CSN.
- Construire des plans de performance spécifiques par discipline, intégrant détection formation et haut niveau avec les JO Alpes Françaises 2030 comme premier horizon.
- Accueillir au moins un événement international majeur en France pour chaque discipline durant le mandat.

Ces orientations permettront à l'équipe fédérale de se concentrer pleinement sur le développement de ses autres disciplines, disciplines d'expressions artistiques, sports extrêmes, short track, parasport et des pratiques de loisir qui ont elles aussi besoin d'autant d'attention que de ressources.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Commission d'experts créée	Opérationnelle dès 2026	2026	Budget fédéral
Révision des statuts engagée	Cadre juridique adapté	A.G 2027	Budget fédéral
Dialogue Ministère (rapport IGJS 2014)	Feuille de route signée	2026	Ministère / ANS
Plans de performance par discipline	Toutes disciplines concernées	2027	ANS + fédéral
États des lieux des disciplines en concertation avec les CSN et CFOA	Toutes disciplines	Sept. 2026	Budget fédéral
Démarrage d'une nouvelle stratégie de la DTN et souhait d'ajouter 1 assistant spécialisé par discipline	1 par discipline olympique	2026-2027	Ministère / ANS
Événements internationaux accueillis	1 de + par discipline	2027 à 2029	ANS + sponsors



04

ACCÉLÉRER LA VISIBILITÉ ET L'IMPACT MÉDIATIQUE DE LA FÉDÉRATION

J'ai certaines réserves sur la médiatisation actuelle de nos sports. Nos athlètes sont extraordinaires. Nos disciplines sont spectaculaires. Et pourtant, combien de Français peuvent citer le nom d'un de nos champions de patinage de vitesse ? Combien de jeunes ont vu à la télévision ou déjà pratiqué le curling ?

C'est aussi cela, la responsabilité de la FFSG : créer des opportunités et donner de la visibilité à tous nos sports. On ne peut pas attendre que les médias viennent à nous. Nous devons aller vers eux et leur montrer que nous avons un public acquis et des athlètes prêts à faire exploser l'audimat audiovisuel avec leurs sport et leurs performances. À l'approche des JO 2030, nous avons l'obligation de changer de dimension et de prendre notre destin médiatique en main.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « Nouvelle ère » :

- Accueillir en France au moins un Championnat d'Europe et/ou du Monde par discipline pendant le mandat.
- Développer fortement FFSG TV : production et diffusion régulières, contenus courts pour les réseaux, documentaires sur nos athlètes etc...
- Trouver et signer un partenaire « Naming » majeur pour le Grand Prix de France. Cette option de signature 2026 dépendra des engagements d'exclusivité pris ou non par la gouvernance actuelle il y a quelques semaines.
- Construire un storytelling fort autour de nos champions pour créer une vraie équipe d'ambassadeurs médiatiques (athlètes du passé, du présent et à venir).
- Renforcer et amplifier la stratégie réseaux sociaux ciblée jeunes, TikTok, YouTube, Instagram, twitch etc.. avec des objectifs d'audience chiffrés et suivis, en coordination avec les réseaux des clubs.

Faire des Jeux Paralympiques Alpes Françaises 2030 un accélérateur du parasport

À l'horizon des Jeux Paralympiques d'Alpes Françaises 2030, le parasport doit franchir un cap dans nos disciplines. Aujourd'hui, hors le curling-fauteuil et le para-hockey, l'offre des sports de glace adaptée reste limitée. À 4 ans des Jeux sur notre sol, c'est une responsabilité collective que nous devons assumer.

- Désigner un référent fédéral parasport rattaché à la DTN, en collaboration avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et la Fédération handisport.
- Intégrer un volet accessibilité PMR systématique au cahier national de préconisations des nouvelles patinoires (cf. Priorité 1).
- Engager un plan de structuration des équipes de France de curling-fauteuil sur la trajectoire 2027-2030.
- Réaliser un état des lieux des sections handisport en clubs, pour identifier les leviers de développement et les besoins de formation des encadrants.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Audience FFSG TV	3 fois + en 4 ans	2030	Autofinancé + sponsors
Partenaire Naming GPF	1 contrat signé, selon les engagements pris par la gouvernance 2022-2026	2026 ou 2027	Recettes propres
Abonnés réseaux sociaux	+100 000 followers	2029	Budget communication + coordination réseaux clubs
Championnats et événements internationaux	4 fois + sur le mandat	2029 - juin 2030	ANS + collectivités
Référent fédéral parasport en poste	Opérationnel	2026-2027	Budget fédéral + ANS



05

STRUCTURER DE VÉRITABLES FILIÈRES PROFESSIONNELLES AU TRAVERS DES SPORTS DE GLACE

Avec « nouvelle ère », je veux que les sports de glace deviennent un secteur professionnel à part entière : attractif, structuré et durable.

Du sportif de haut niveau au technicien ou au dirigeant de structures de sports de glace, chacun doit pouvoir évoluer au sein de notre univers. Il n'y a pas que les résultats sportifs qui comptent. C'est aussi l'expérience et la passion acquises pendant de nombreuses années qui doivent pouvoir déboucher sur l'un des 30 métiers recensés autour des sports de glace, qu'ils soient sportifs, techniques, administratifs ou artistiques.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « Nouvelle ère » :

- Proposer au Ministère, dès 2027, la création d'un statut de sportif professionnel, type « intermittent du sport » adapté aux réalités économiques et artistiques de nos disciplines, sans perdre l'éligibilité olympique à nos athlètes.
- Développer une filière spectacle (shows sur glace, événements sportifs et grand public) afin de diversifier les débouchés artistiques, professionnels, sportifs ou administratifs de nos athlètes désireux d'arrêter la compétition.
- Ouvrir un CFA / Campus des métiers des sports de glace : formation, certification et professionnalisation de tous les acteurs et de toutes les filières connues ou émergentes proches de notre univers.
- Sécuriser les parcours de carrière et renforcer l'attractivité des filières pour attirer et garder les talents qui sont, et doivent rester, nos meilleurs ambassadeurs.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Statut sportif / intermittent professionnel créé	Cadre juridique adopté	2027	Ministère + syndicats
CFA / Campus opérationnel — sur inscription volontaire	1 site pilote ouvert	2027	Collectivités territoriales + organismes privés
Apprenants en formation rattachés au Campus	50 de + dès 2028	2028	Taxe d'apprentissage
Événements sportifs et événements spectacles créés	3 fois + par saison	2027	Autofinancé + sponsors



06

RÉÉVALUER NOS AMBITIONS POUR LE HAUT NIVEAU

Milan-Cortina 2026 : une seule médaille.
Je ne le dis pas pour accabler qui que ce soit mais ce bilan est insuffisant.

Nos athlètes ont du talent. Nos disciplines ont du potentiel. Ce qui manque, c'est un système mieux organisé, des ressources dédiées et la volonté collective de viser plus haut en misant plus précisément sur des disciplines ayant un potentiel à 5 ou 10 médailles. En 2030, les Jeux Olympiques se tiendront en France, dans les Alpes, sur notre sol. Nous n'aurons pas le droit de passer à côté ou de nous contenter d'une seule médaille.

Plutôt que d'annoncer un nombre de médailles, nous fixerons par discipline olympique un objectif de podiums calibré avec la DTN, élaboré sur la trajectoire 2027-2030, rendu public et révisé annuellement. Ce que je porte, c'est une ambition plus grande : nous devons faire significativement mieux qu'à Pékin 2022 et Milan-Cortina 2026, au travers un objectif à atteindre discipline par discipline avec celles et ceux qui en sont des acteurs engagés.

Les réussites tout comme les échecs et les conséquences qui vont avec doivent être à part égales .

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « Nouvelle ère » :

- Réadapter dès septembre 2026 un programme structuré de la haute performance en vue des JO Alpes Françaises 2030 et des échéances 2034. Cette restructuration sera accompagnée par la création d'un comité des sages sous l'autorité de la DTN composé d'anciens athlètes et pas uniquement issus de nos disciplines ou chacun apportera son expertise de champion et ou de dirigeant sportif.
- Obtenir du Ministère la mise à disposition d'un référent Équipe de France par discipline olympique avec des objectifs mesurables ; ou, à défaut, des financements permettant à la FFSG de recruter en fonction des besoins réels.
- Réinstaurer des critères de sélection exigeants, alignés à moyen terme sur les standards internationaux devenus de plus en plus performants .
- Structurer une filière nationale de détection et de performance en s'appuyant sur l'ensemble des clubs : il n'y a pas de raison qu'un club « non référencé » comme pôle ne puisse pas être visité par la DTN. Cela permet à la fois de détecter un athlète en devenir et d'accroître la notoriété de sa structure formatrice.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Programme haute performance lancé	Toutes disciplines olympiques	Sept. 2026 Janvier 2027	ANS + fédéral
Cibles de podiums par discipline construites avec la DTN	Publiées et révisées annuellement	2030	ANS + fédéral
Centres de détection actifs	5 clubs / mois	2027	Fédéral + ANS
Évaluations annuelles du DTN et/ou DTN adjoint	100% des disciplines	Chaque année	Budget fédéral



07

RENDRE LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS ACCESSIBLE À TOUS

Des entraîneurs qui ne peuvent pas exercer dans la durée et en toute sérénité, ce sont des clubs qui peuvent devenir instables.

Aujourd'hui, le coût et le faible nombre d'inscrits par session aux formations BPJEPS et Diplôme d'État sont un vrai frein pour la profession dans beaucoup de clubs. Lorsque la formation a pu être menée à bien, elle n'est pas toujours adaptée aux réalités du terrain ni aux contraintes des entraîneurs en activité. Nous devons faire évoluer et multiplier la formation de nos jeunes entraîneurs, et faire en sorte que les plus expérimentés puissent transmettre leur savoir avant leur départ en retraite et ce en toute sécurité.

Je veux aussi mettre en place une véritable progression de carrière pour nos entraîneurs, fondée sur les résultats et l'ancienneté de pratique. Ils doivent se sentir reconnus : aujourd'hui, leur investissement au quotidien comme sur la totalité de leurs carrières reçoivent trop peu de gratitude. Dans presque tous les milieux professionnels, il existe une progression de carrière ; chez nous, elle est rare, voire inexistante, ou alors pas formalisée. Je veux et nous devons trouver une solution pour changer cela, sans pour autant inquiéter ou fragiliser financièrement les clubs.

Ce que nous allons faire concrètement, avec le projet « Nouvelle ère » :

- Créer un fonds de soutien à la formation pour réduire le coût d'accès aux BPJEPS, DE et formations fédérales.
- Déployer une offre de formation continue hybride en présentiel et/ou en distanciel, adaptée aux contraintes des entraîneurs en activité et sur du long terme.
- Construire un parcours de certification progressif : du brevet fédéral au Diplôme d'État. Mettre en place une grille de progression interne reconnue à l'échelle fédérale.
- Développer des partenariats avec les universités et implanter à terme les formations à proximité immédiate des lieux de pratique, idéalement au sein de patinoires partenaires. Cette orientation sera portée activement auprès des collectivités hôtes et des futures infrastructures fédérales.

Quand la création du Campus / CFA Fédéral (énoncé plus tôt) sera actée, tous les dispositifs de formations ci-dessus pourront être intégrées au sein même de cette structure afin d'internaliser et maîtriser le coût des formations.

Les résultats que nous visons :

INDICATEUR	CIBLE	ÉCHÉANCE	FINANCEMENT
Encadrants diplômés / an	2 fois + vs situation actuelle	2027	Fonds + OPCO
Accès à la formation subventionnée	80% des demandeurs	2027	Fonds fédéral
Modules e-learning disponibles	10 fois + de modules en ligne	2026	Budget fédéral
Partenariats Campus FFSG / universités / internalisation	3 conventions signées	2028	Partenariats

Ces 7 priorités du projet « nouvelle ère » ne sont pas des promesses de campagne. Ce sont des engagements que nous tiendrons avec la future équipe fédérale.



MA PROFESSION DE FOI

2026 / 2030

PHILIPPE CANDELORO
ET LE PROJET «NOUVELLE ÈRE»

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA FFSG

POURQUOI CE PROJET ? POURQUOI MAINTENANT ?

Mesdames, Messieurs,

Chers présidents, licenciés, bénévoles, officiels d'arbitrage, entraîneurs, sans oublier nos chers athlètes,

Je me présente aujourd'hui à la présidence de la Fédération Française des Sports de Glace par engagement, par conviction et par sens des responsabilités envers l'ensemble des disciplines qui composent notre Fédération.

Depuis plus de quarante ans, les Sports de Glace font partie de ma vie et ont façonné l'ensemble de mes connaissances. Comme athlète, comme compétiteur, comme élu, comme bénévole, mais aussi comme observateur attentif sur l'évolution de notre milieu, j'ai vécu et je vis encore la vie fédérale de l'intérieur comme de l'extérieur.

J'en connais les réussites, les forces et l'histoire. J'en connais aussi les tensions, les contraintes et les défis auxquels elle est confrontée aujourd'hui – défis auxquels nous sommes tous confrontés.

La Fédération n'est pas une simple institution. La Fédération, c'est nous tous : les clubs, les bénévoles, les entraîneurs, les dirigeants, les officiels d'arbitrage et les athlètes.

Si je fais aujourd'hui ce choix d'engagement, c'est parce que je suis convaincu que notre Fédération peut et doit franchir une nouvelle étape de son histoire.

Les Sports de Glace français rassemblent des disciplines riches, exigeantes et passionnantes. Elles vivent grâce à l'engagement quotidien des sportifs, des entraîneurs, des bénévoles et des clubs.

Mais notre environnement est devenu plus complexe :

- Une pression croissante liée aux potentielles fermetures de nos patinoires
- Des contraintes économiques de plus en plus fortes pour les clubs ;
- Des attentes nouvelles des pratiquants, des parents et des territoires, dont les subventions baissent d'année en année ;
- Des réalités de terrain très différentes selon les disciplines.

À cela s'ajoute un horizon majeur pour nos sports : celui des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030. J'anticipe peut-être un peu trop, mais la forte influence des séances publiques et la forte progression de licencié au hockey féminin de ces derniers temps risque forcément à un moment donné, mettre en danger certains créneaux de glace.

Face à ces enjeux, nous devons nous rassembler autour d'un cap clair, d'une vision fédérale assumée et d'un projet capable de répondre concrètement aux réalités de nos pratiques et de nos terrains.

Le projet « Nouvelle ère » que je vous propose n'est pas seulement le mien. Ce sera notre projet : un projet pensé pour l'ensemble des disciplines, pour les clubs qui font vivre notre Fédération et pour tous les licenciés. Ce sont ces fondamentaux qui font vivre notre Fédération, ne l'oublions pas !

CE PROJET S'ARTICULE AUTOUR DE 3 ENGAGEMENTS MAJEURS :

1

MODERNISER l'organisation de la Fédération pour la rendre plus efficace afin que chaque discipline développe son propre modèle économique.

2

SOUTENIR ET PROTÉGER les clubs dans leur développement, leur capacité d'accueil, leurs problématiques administratives et institutionnelles.

3

ACCOMPAGNER ET VEILLER sur nos athlètes, pratiquants, entraîneurs et dirigeants en améliorant leurs conditions de pratique ou d'exercice, sans oublier la préservation de nos équipements.

Il ne s'agit pas d'une révolution institutionnelle, mais d'une évolution indispensable, fondée sur 45 années d'expérience de terrain et sur la volonté de préparer l'avenir ensemble, sans renier ce qui fonctionne aujourd'hui.

Avec « nouvelle ère », je veux être un président qui rassemble toute notre Fédération. Un président pour toutes les disciplines. Un président qui s'intéresse au loisir comme au haut niveau. Un président entouré de compétences issues de nos clubs, de nos régions et de toutes les énergies qui font et qui feront vivre au mieux nos sports le plus longtemps possible.

Je m'engage dans cette mission avec une équipe d'experts à mes côtés qui m'entourent depuis plusieurs mois. Je souhaite que la porte reste ouverte pour celles et ceux qui, parmi vous, envisageraient d'intégrer la future équipe fédérale. Nous avons la conviction qu'aucune réussite durable ne peut se construire seul, ni entouré de proches toujours d'accord entre eux. C'est avec une énergie collective et avec les clubs, les ligues, les entraîneurs, les athlètes, les dirigeants, les officiels d'arbitrage et les bénévoles que nous pourrions redynamiser notre Fédération.

**Une nouvelle ère s'ouvre
pour notre Fédération.
Alors du loisir à l'excellence,
cap sur 2030 et sur l'avenir
des sports de glace français !**



ENSEMBLE, CAP SUR 2030 !

PHILIPPE CANDELORO
ET LE PROJET «NOUVELLE ÈRE»
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA FFSG

